

## TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

1<sup>ère</sup> année de l'enseignement secondaire

DESIGNATION	MODALITES DE REGLEMENT (1)			
	COUT ANNUEL TTC	1 <sup>e</sup> trimestre (à l'inscription pour les nouveaux élèves et avant le 24/07/2020 pour les collégiens de la Fondation)	2 <sup>e</sup> trimestre (règlement avant le 01/12/2020)	3 <sup>e</sup> trimestre (règlement avant le 01/03/2021)
TESTS DE NIVEAU	A régler à la préinscription : 120 DT			
DROIT DE PREMIERE INSCRIPTION	550 DT	550 DT		
DROIT DE REINSCRIPTION	350 DT			350 DT
FRAIS DE SCOLARITE •BADGE inclus (à renouveler en cas de perte au tarif de 15 D TTC) • CALENDRIER + PHOTO CLASSE inclus	6 500 DT	2 200 DT	2 200 DT	2 100 DT
FOURNITURES PEDAGOGIQUES • Education artistique • Education technique • Sciences Physiques	300 DT	300 DT		
DROIT DE TIMBRE : 600 millimes (applicable à chaque paiement comptant ou différé)				
<i>En cas de désistement, tous ces droits et frais ne seront ni remboursables, ni transférables à d'autres personnes ou à d'autre frais. L'absence de paiement dans les délais impartis entraîne l'exclusion temporaire de l'élève puis sa radiation de l'établissement.</i>				

**(1) Règlements mensuels acceptés sous conditions.**

**Calendrier des encaissements du 1er versement : pour les collégiens de la Fondation : à partir du 13/07/2020 jusqu'au 24/07/2020**, lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h. L'inscription n'étant considérée comme définitive qu'après règlement, dans les délais, du 1er versement des frais de scolarité, l'école disposera, des places des élèves non en règle avec l'économat.

**Tenues de sports** : à acquérir auprès du magasin au niveau de la Fondation jusqu'au **31/07/2020** les mardis, jeudis et les vendredis de 8h à 12h.

**AUCUNE VENTE NE SERA EFFECTUEE EN AOUT ET SEPTEMBRE 2020.**

**Fournitures scolaires** : voir liste.

**Rentrée scolaire** : se référer à la date officielle annoncée par le Ministère de l'Education, étant précisé que le 1er jour les cours cesseront à 12h30.